

Option de réanimation pédiatrique du DES-AR

1. Organisation générale et conditions d'inscription

1.1. Objectifs généraux de la formation

- Approfondir les connaissances théoriques et techniques nécessaires à la prise en charge en réanimation du nourrisson et de l'enfant.
- Acquérir les compétences cliniques et comportementales spécifiques de réanimation pédiatrique.
- Obtenir une surspécialité de réanimation pédiatrique associée à la spécialité (primaire) d'anesthésie-réanimation.
- Permettre l'exercice en structure de réanimation ou de surveillance continue pédiatriques.

Pré-requis : - Connaissances théoriques :

Particularités physiologiques, anatomiques et développementales du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent

Examen clinique, bilan diagnostique, interprétation des résultats et monitoring

Réanimation cardio-pulmonaire

Prise en charge initiale de l'enfant présentant une affection aiguë

- Stages : validation d'un stage en anesthésie pédiatrique et d'un stage en réanimation et surveillance continue pédiatrique ou en réanimation mixte pédiatrique et néonatale ou en réanimation pédiatrique spécialisée.

1.2. Durée de l'option : 2 semestres

2. Déroulement de l'option

2.1. Enseignement hors stage

Nature des enseignements :

En application de l'article 5 du présent arrêté :- Enseignement asynchrone par e-learning

- Enseignements présentiels
- Séances de simulation
- Ateliers pratiques

Connaissances à acquérir :

- les principales situations de défaillances d'organes, aiguës et chroniques (respiratoire, circulatoire, neurologique et métabolique),
- les soins post-opératoires,
- les aspects administratifs, épidémiologiques et réglementaires,
- le transport intra- et extrahospitalier,
- l'accompagnement des parents et des familles.

2.2. Stages

Stages à réaliser

- Un stage d'un semestre en réanimation pédiatrique, en réanimation mixte pédiatrique et néonatale ou en réanimation pédiatrique spécialisée (y compris chirurgie cardiaque ou neurochirurgie pédiatrique) dans un lieu agréé à titre principal ou complémentaire en anesthésie-réanimation et/ou en médecine intensive-réanimation et/ou en pédiatrie et bénéficiant d'un agrément fonctionnel pour l'option Réanimation pédiatrique
- Un stage d'un semestre en réanimation pédiatrique, en réanimation mixte pédiatrique et néonatale ou en réanimation pédiatrique spécialisée (y compris chirurgie cardiaque ou neurochirurgie pédiatrique) dans un lieu agréé à titre principal ou complémentaire en anesthésie-réanimation et/ou en médecine intensive-réanimation et/ou en pédiatrie et bénéficiant d'un agrément fonctionnel pour l'option Réanimation pédiatrique

Critères d'agrément des stages de l'option :

Conformément aux dispositions de l'article 34 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

2.3. Compétences à acquérir

Les compétences à acquérir sont d'ordre clinique, technique et comportemental. Elles correspondent aux objectifs définis dans le référentiel métier du pédiatre réanimateur et s'appliquent au nouveau-né, au nourrisson, à l'enfant et à l'adolescent à risque de survenue d'une défaillance d'organe ou nécessitant la mise en place d'une technique de suppléance.

2.4. Evaluation

Modalités de l'évaluation des connaissances

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

QCM

Modalités de l'évaluation des compétences

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

- Validation des stages par les maîtres de stage
- Vérification des compétences acquises par évaluation du portfolio
- Réalisation d'une séance de simulation sur un cas de réanimation pédiatrique

2.5. Modalités de validation de l'option

Conformément au VIII de l'article 59 de l'arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine

Entretien avec la commission locale de coordination d'anesthésie-réanimation